



Ville de



Caen, le 7 mai 2020

## Le Maire

Madame, Monsieur,

La crise sanitaire que nous traversons a considérablement modifié notre mode de vie et perturbé le lien social qui fonde notre société. Après plusieurs semaines de confinement, une nouvelle phase va s'engager.

Le Premier ministre a souhaité que les enfants reprennent le chemin de l'école à partir du 12 mai dans des conditions sanitaires maîtrisées et sur la base du volontariat. Nous mettrons donc tout en œuvre pour accueillir votre enfant dans son établissement scolaire dès mardi.

Depuis de trop nombreuses semaines, malgré l'engagement sans faille des professeurs et les efforts de nombreux parents, certains élèves – le plus souvent issus des quartiers populaires - ne disposent plus d'aucun suivi scolaire et sont proches du décrochage.

Parce que notre pacte républicain l'exige, je me refuse d'accroître encore un peu plus les inégalités. L'implication des équipes éducatives et des agents de la Ville de Caen ainsi que la configuration de nos écoles nous permettent d'accueillir tous les enfants volontaires dans leur école à compter du mardi 12 mai et cela bien entendu dans le respect des consignes sanitaires.

Aussi, dans le cadre de la réouverture des écoles, je souhaite vous faire part des éléments d'organisation afin que vous puissiez préparer votre enfant au retour à l'école :

**Organisation sanitaire :** Le respect du protocole sanitaire édité par l'Education nationale le 3 mai dernier a été une exigence forte au cœur de nos réflexions en lien avec tous les directeurs d'école pour accueillir les élèves dans le respect des préconisations essentielles, notamment les gestes barrières et une fréquence d'entretien des locaux adaptée.

### Temps scolaire et éducatif :

- Dans les classes où l'effectif est supérieur à 15 élèves, les enseignants constitueront 2 groupes de 15 maximum afin que chacun d'eux puisse bénéficier d'**une demi-journée scolaire** encadrée par l'enseignant et d'**une demi-journée de temps éducatif** encadrée par un personnel qualifié de la Ville de Caen. Le temps éducatif d'une demi-journée sera décomposé de la façon suivante : un temps d'étude surveillée et un temps sur les thématiques sport, santé, civisme et culture. Pour ce faire, des agents des directions de l'éducation, des sports, de la culture, du développement durable et de la santé seront mobilisés pour l'animation de ces groupes.

- Pour les classes dont l'effectif est habituellement inférieur à 15, les enfants auront classe toute la journée.

**Garderies :** En lien avec nos partenaires associatifs dont je salue l'action, les garderies du matin et du soir seront, dans la majorité des cas, ouvertes aux horaires habituels et l'accueil sera assuré au sein même de l'école afin d'éviter les déplacements. Votre interlocuteur associatif reste ainsi identique pour ce service d'accueil avant et après l'école.

**Restauration scolaire :** Le respect du protocole sanitaire nous a amenés à définir les usages suivants pour une restauration la plus adaptée possible.

La restauration se fera, selon les sites et le nombre d'élèves présents, soit au sein du restaurant scolaire, soit pour partie dans le restaurant scolaire et pour partie en classe.

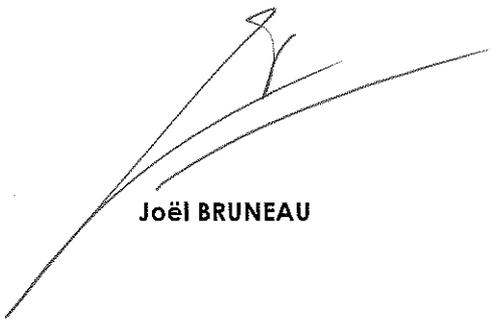
Afin de garantir la sécurité sanitaire des repas, ces derniers seront servis sous forme de repas froids en portions individuelles préparés dans une cuisine de secteur de la Ville. Des rappels seront également faits aux enfants au début de chaque repas, comme le fait de ne pas partager de la nourriture, de l'eau, des couverts...

S'agissant des PAI, les familles devront systématiquement fournir des paniers repas. En lien avec les obligations sanitaires, il ne sera pas possible d'en chauffer le contenu. Un stockage froid pourra néanmoins être proposé sous réserve de présenter un contenant qui puisse être facilement décontaminé (passage de lingette par exemple).

Dans ce contexte, sachez que notre travail en commun avec l'Education nationale permet aujourd'hui d'accompagner ce retour à l'école pour atteindre notre objectif partagé, celui d'un accueil des élèves le plus sécurisé possible afin de reprendre les apprentissages essentiels du premier degré.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

*Bien à vous*



Joël BRUNEAU